

APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS
PSAAF 2023-2024 PHASE 2

LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES
DEMANDEURS

Date limite de soumission des propositions :
Vendredi 15 décembre 2023

INTRODUCTION

Le présent document intitulé « Appel à projet » est un outil d'aide et de renseignement, à l'attention des postulants ou Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) de la 2^{ème} Phase du Programme Spécial d'Aide aux Associations et Fondations au Mali (PSAAF), mis en place pour soutenir les organisations qui subissent les effets de l'arrêt des financements de certains bailleurs de fonds, dans le cadre de la gestion de la crise multidimensionnelle que vit le Mali depuis 2012. Il est mis à la disposition desdits postulants et PMO, à titre de canevas d'orientation stratégique des actions à mener dans les zones d'intervention ciblées, suivant les mécanismes de sélection, les critères d'éligibilité et d'évaluation, ainsi que les conditions de financement ci-dessous définis.

I. MECANISMES DE SELECTION

Le recrutement des acteurs de mise en œuvre se fera sur la base d'appels à propositions ou des sollicitations de manifestation d'intérêt pour les différentes catégories de projets.

Les financements de projets sont définis suivant deux types de guichets :

NB : 1. Cocher avec une croix le guichet de votre choix. Aucune structure ne peut choisir plus d'un Guichet.

2. A l'issue du processus de sélection, chaque structure postulante sera informée du résultat.

GUICHET 1 : Financement dix (10) millions) de francs CFA, pour une période de 6 mois.	X
--	----------

GUICHET 2 : Financement maximal de vingt (20) millions CFA, pour une période de 12 mois.	
---	--

II. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être une organisation dont les projets sont à l'arrêt suite à la rupture des financements de certains bailleurs ;
- Être légalement enregistré au Mali ;
- Fournir la documentation (rapport narratif et financier des activités, statuts et règlement intérieur, récépissé et/ou accord-cadre, et décret de déclaration d'association d'utilité publique, le cas échéant).

La catégorie de projets ponctuels sera évaluée et sélectionnée selon les critères suivants :

- Le projet porte sur l'aide humanitaire ou l'aide au développement
- Le projet est pertinent, en ce sens qu'il existe une relation entre les objectifs, les résultats et les activités à programmer
- Les stratégies envisagées sont adaptées au contexte local, c'est-à-dire permettent d'atteindre les cibles, en répondant à leurs besoins avec efficacité et efficacité ;
- La proposition a un caractère innovant et repose sur des mécanismes de durabilité ;
- Les acteurs stratégiques importants sont impliqués et tissent des alliances (les autorités, les légitimités traditionnelles, les chefs religieux etc.) ;
- Les acteurs du projet disposent de l'expérience vérifiable dans le domaine ;
- Le projet est inclusif et tient compte des personnes vulnérables (handicapées, femmes, jeunes, déplacées, etc.) ;
- Le plan d'action est réaliste.

III. ZONES D'INTERVENTION COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE LA MISSION ET CIBLES

Cet appel à projet cible principalement les régions ci-dessous énumérées :

REGIONS	TYPES DE PROJETS	NOMBRE DE PROJETS A RETENIR PAR LOCALITE
1. GAO	Seront priorisés, les projets ayant plus d'emphase sur des personnes vulnérables citées dans la Partie II.	
2. Tombouctou		
3. Kidal		
4. Mopti		
5. Bandiagara		
6. Taoudéni		
7. Nara		
8. Nioro		
9. Sikasso		
10. Koulikoro		

IV. CONDITIONS D'ELIGIBILITE AU FINANCEMENT

Les organisations locales de la société civile travaillant au niveau local sont encouragées à postuler, précisément les Associations communautaires locales et Organisations non gouvernementales, sans but lucratif, victimes de la mesure de cessation de financement de certains bailleurs de fonds.

4.1 Coûts admissibles et non admissibles

4.1.1 Coûts admissibles :

- Frais administratifs et généraux liés au projet.
- Dépenses liées aux conférences et aux activités de sensibilisation.
- Dépenses liées à la formation et au renforcement des capacités.
- Coût des services reçus par les bénéficiaires.
- Coûts liés aux activités de communication et à la diffusion de l'information.
- Coûts de radiodiffusion et de télédiffusion.

4.1.2 Coûts non admissibles :

- Cadeaux.
- Acquisition d'articles de luxe.
- Appui financier direct à un officiel Étatique (gouvernement) ou particulier.
- Financement des activités de base ou des frais récurrents d'une organisation.
- Fonds renouvelables (c.-à-d. des fonds utilisés pour accorder des prêts, par exemple, par le micro financement).
- Dépenses engagées avant la signature de l'Accord de convention financement du projet.

V. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les organisations intéressées doivent proposer un dossier rédigé suivant le formulaire joint au présent document.

A l'issue de l'exercice de la présélection, les porteurs de projets retenus seront informés individuellement pour la finalisation du processus de sélection.

VI. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des propositions de projets sera faite conformément aux critères du tableau ci-dessous

Tableau de critères d'évaluation :

CRITERES	DEVELOPPEMENT PAR CRITERES D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none">Le projet cible-t-il clairement les bénéficiaires des zones citées ci-dessus ?	Ce critère porte sur d'abord : <ul style="list-style-type: none">le remplissage correct de l'appel à candidature en considération des aspects fonds et de formes.
<ul style="list-style-type: none">Le projet est-il pertinent c'est à dire existe-il une relation entre les objectifs, les activités et les résultats, et s'inscrit-il dans la suite logique des activités arrêtées à la suite de la décision de cessation d'activité ?	<ul style="list-style-type: none">Transmettre ou déposer le dossier d'appel à projet dans le délai imparti.
<ul style="list-style-type: none">Les stratégies envisagées sont-elles efficaces et adaptées au contexte local, c'est-à-dire permettent-elles d'atteindre les cibles ?	<ul style="list-style-type: none">édifier le bailleur de l'existence de ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre du projet
<ul style="list-style-type: none">Caractère innovant de l'initiative.	<ul style="list-style-type: none">Produire une documentation prouvant le savoir faire de l'organisation/association dans le domaine humanitaire ou de développement.
<ul style="list-style-type: none">L'organisation a une bonne assise institutionnelle	<ul style="list-style-type: none">Existence et fonctionnement d'une administration efficace à la tâche assortie de preuves (documents produits au moins depuis quelques années).
<ul style="list-style-type: none">Les acteurs du projet disposent ils de l'expérience vérifiable dans le domaine, y compris les aspects transversaux.	<ul style="list-style-type: none">Dans le projet, un accent spécifique sera mis sur la « dimension genre ».
<ul style="list-style-type: none">Le document présenté est –il la suite logique des activités arrêtées.	<ul style="list-style-type: none">Le budget sera élaboré par rapport aux activités à programmer.

VII. ACHEMINEMENT DU DOSSIER

L'appel à proposition est ouvert pendant une période de **15 jours**, à compter de la publication de l'avis : le **1^{er} décembre 2023**.

- Les organisations soumissionnaires devront déposer leurs dossiers de financement à adresse électronique contact@afled.org, **au plus tard le 15 décembre 2023 à 17h** ;
- Chaque dossier fera l'objet d'une présélection.

VIII. DEMANDES D'INFORMATIONSET PERSONNES DE CONTACTS

Les questions éventuelles de clarification peuvent-être adressés aux contacts suivants :

- ❖ Email : contact@afled.org
- ❖ Téléphone : 70 09 02 51

ANNEXES

FORMULAIRE D'APPEL A PROJET AU PSAAF : 2^{ème} Phase

ANNEXE 1 : NB : Veuillez utiliser la police d'écriture « Arial taille 10 »

PRESENTATION DU PROJET POUR LA PRESELECTION (2 PAGES).

Le document devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :

1/ Présentation de la structure porteuse du projet

- La description sommaire de la structure qui présente le projet (date d'établissement du groupe, mandat, composition) ;
- Les domaines d'intervention ;
- La liste des membres clefs (ou décideurs) de l'organisation (voir tableau ci-dessous):

Nom	Profession	Fonction	Au sein de l'organe de gestion/administration de la structure

Expériences antérieures de l'association/organisation dans le domaine d'intervention (citez au moins deux) s'il en existe, selon le tableau ci-dessous.

N°	PROJETS	RESULTATS OBTENUS	LIEUX DU PROJET	PERIODES ET DUREES	SOURCES DE FINANCEMENT
1					
2					

2/ Contexte et justification du projet

- *Contexte et justification:*
- *Bénéficiaires :*

3/ INFORMATIONS SUR LES OBJECTIFS, RESULTATS, BENEFICIAIRES ET LOCALITES :

AXES A RENSEIGNER	RENSEIGNEMENTS PAR AXE
▪ Quel est l'objectif du projet ?	▪
▪ Quels sont les résultats attendus du projet dans l'immédiat ?	▪
▪ Quels sont les changements durables que vous souhaitez obtenir à travers le projet ?	-
▪ Quelles sont les principales activités que vous comptez réaliser ?	
▪ Précisez la période de mise en œuvre du projet à travers un chronogramme ?	

<ul style="list-style-type: none"> Quel est le nombre de Bénéficiaires ciblés et les zones/localités: 	
--	--

4/ CALENDRIER OU CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

NB : les projets humanitaires auront une durée maximale de 6mois et les projets de développement 12 mois

5/ COMPOSITION OU DEFINITION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE DU PROJET AVEC UN MAXIMUM DE TROIS (3) PERSONNES ?

EQUIPE DE GESTION DU PROJET	POSTE OU NIVEAUX DE RESPONSABILITE
Coordinatrice du projet	Coordinatrice
Chargé des finances et de la logistique	Finances et Logistique
Chargée de la mobilisation sociale	Mobilisation sociale

6/ TABLEAU DES RISQUES.

N°	RISQUES	STRATEGIES DE GESTION
01		
02		
03		

ANNEXE 2 : MODÈLE DE BUDGET EN EXCEL

CANEVAS BUDGET DE MISE EN ŒUVRE

Année :		RENSEIGNEMENT		
PSAAF2 Projet N° :				
Nom du Projet :				
Durée du Projet :				
Montant en FCFA de la subvention sollicitée				
Date de démarrage du projet :				
Date de fin du projet :				
Subvention totale engagée de le MATD pour l'année en cours en (FCFA)				
RUBRIQUES	Type d'unité	Quantité	PU	Montant Budget
INVESTISSEMENT 80%				

PERSONNEL 10%				
FONCTIONNEMENT 8%				
IMPREVUS 2%				
TOTAL GENERAL				